



Autisme-Europe améliore la qualité de vie  
des personnes autistes

Bulletin électronique- février 2021



Cette information  
est facile à lire.



## Edito



Nous vous présentons le **bulletin électronique d'Autisme-Europe**.

---



Ce bulletin est en format **facile à lire**.

---

**2**

Ce bulletin contient **2 articles**.

---



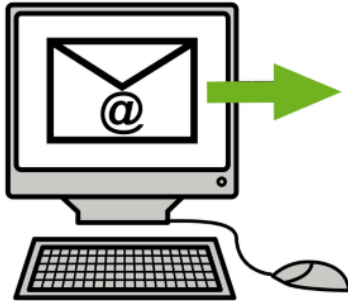
**Le premier article à la page 4** parle d'un nouveau plan pour les personnes handicapées en Europe.



---

**Le deuxième article à la page 9** parle des droits des travailleurs handicapés.

---



**Tu peux nous envoyer tes idées** pour le prochain bulletin.

Si tu as des idées, **envoie un e-mail** à [communication@autismeurope.org](mailto:communication@autismeurope.org)

---



## Il y a dix ans, nous avons dit oui à la Convention relative aux droits des personnes handicapées



La Convention relative aux droits des personnes handicapées est quelque chose de très important.



On l'appelle CDPH pour faire plus court.



La CDPH est un document qui montre les droits des personnes handicapées.



Les personnes autistes font partie des personnes handicapées.



Les « droits », ce sont des choses qu'on peut ou ne peut pas faire.



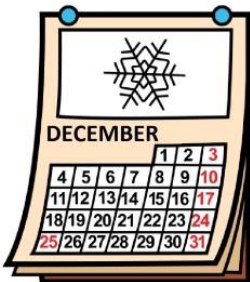
Les Nations Unies ont écrit la CDPH.



Les Nations Unies harmonise les actions des pays dans le monde.



La CDPH dit que les personnes handicapées ont les mêmes droits que les autres.



En décembre 2010, l'Union européenne a ratifié la CDPH.



L'Union européenne est un groupe de 27 pays en Europe.



L'Union européenne a ratifié la CDPH. Cela veut dire qu'elle est d'accord de suivre les règles de la Convention.



Cela veut dire que l'Union européenne a dit oui à la Convention.



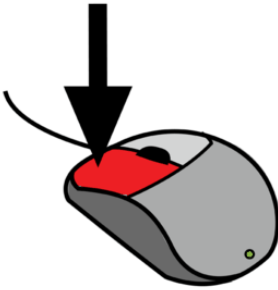
Cela a été un moment très important !



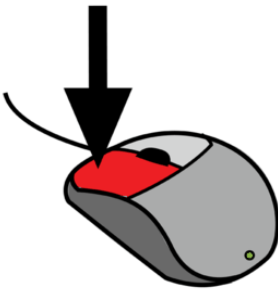
A ce jour, tous les 27 pays de l'Union européenne ont dit oui à la CDPH.



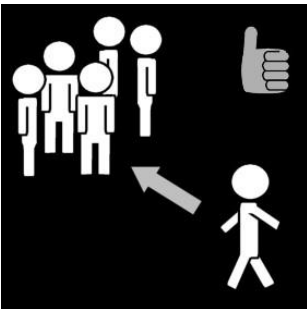
Cela signifie que tous les pays de l'Union européenne sont d'accord avec ce qui est dit dans la CDPH.



Clique [ici](#) pour lire la CDPH en format facile à lire (en anglais).



Clique [ici](#) pour voir une vidéo sur la CDPH.



Autisme-Europe collabore avec d'autres organisations pour vérifier que l'Union européenne suit bien les règles de la CDPH.



Nous essayons de faire en sorte que l'Union européenne respecte vraiment les personnes handicapées.



---

Nous voulons que les personnes handicapées puissent faire les mêmes choses que les autres.

---





# L'Union européenne agit pour le respect des droits des travailleurs handicapés



Trop de personnes handicapées n'ont pas de travail dans l'Union européenne.

---



Elles sont traitées moins bien que les autres à cause de leur handicap.

---



C'est ce qu'on appelle la discrimination.

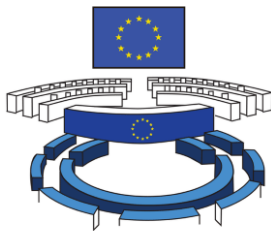
---



L'Union européenne veut changer cette situation.



L'Union européenne est un groupe de 27 pays européens.



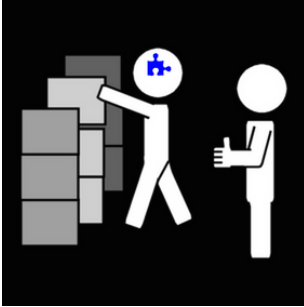
Le Parlement européen participe à la création de lois pour tous les gens de l'Union européenne.



Les lois sont des règles que tout le monde doit suivre.



Katrin Langensiepen est membre du Parlement européen.



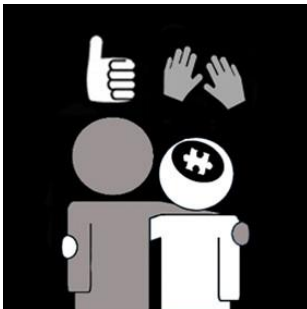
Elle veut que les entreprises traitent les travailleurs handicapés comme les autres travailleurs.



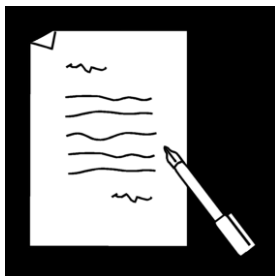
Autisme-Europe souhaite la même chose.



Katrin a demandé à Autisme-Europe et à d'autres organisations de quelle manière les entreprises devaient traiter les personnes handicapées.



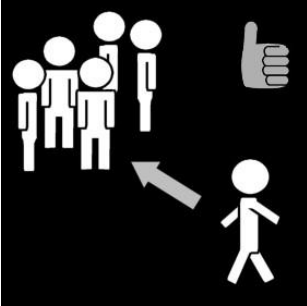
Autisme-Europe a expliqué ce dont les personnes autistes avaient besoin pour pouvoir travailler comme les autres travailleurs.



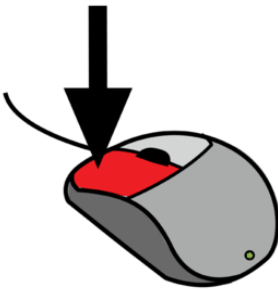
Katrin a écrit tout ce qui a été dit par Autisme-Europe et les autres organisations.



Elle a tout mis dans un rapport.



Tous ont reconnu qu'il est nécessaire de respecter les droits des travailleurs handicapés.



Clique [ici](#) pour lire que ce Katrin a écrit (en anglais).

5

Va à la page 5 du rapport pour lire la version facile à lire.



Les membres du Parlement européen qui travaillent avec Katrin ont voté le rapport en février 2021.



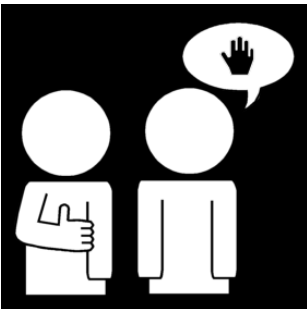
Tout le monde pense que le rapport est une bonne chose.



En mars 2021, les autres membres du Parlement européen vont discuter du rapport.



Ils vont décider si l'Union européenne a besoin de créer de nouvelles lois pour faire respecter les droits des travailleurs handicapés.



Une loi est une règle que chacun doit respecter.



## A propos de ce bulletin



Nous espérons que vous avez apprécié la lecture de ce bulletin !



Dans ce bulletin, nous suivons les **conseils** de l'organisation **Inclusion Europe**.



Nous suivons leurs **lignes directrices** lorsque nous créons la version facile à lire de nos bulletins.

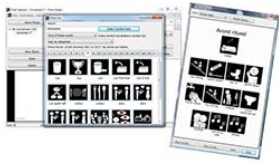


Ce cette façon, nous nous assurons que les informations sont **le plus clair possible**.



Nous utilisons des **pictogrammes** pour mieux faire comprendre les choses.

**PICTO-SELECTOR**



Les pictogrammes utilisés dans ce bulletin proviennent du programme © **Picto-Selector**.



Certains d'entre eux ont été **adaptés et/ou créés** par Autisme-Europe.



Visite le site web ci-dessous pour lire les **lignes directrices faciles à lire** :

<http://easy-to-read.eu/>



Publié avec le soutien de la Commission européenne, DG EMPL